

Assemblée Générale Ordinaire

Rapport Moral 2018-2019

Lucien Serrano F1TE

Ce rapport moral, que nous présentons à notre assemblée générale, couvre les activités marquantes de notre association depuis notre dernier congrès de Mulhouse en 2018.

Il sera complété par le bilan financier de l'exercice comptable de cette année civile.

Mais ce rapport moral est aussi une opportunité de faire le point sur un certain nombre de dossiers en cours et d'informer tous nos membres sur le travail du CA ainsi que sur les points importants que nous suivons attentivement.

ACTIVITÉ REF

PROMOTION :

Chaque année, nous affectons des sommes pour différentes promotions, pour le radioamateurisme en général et aussi pour le REF afin de faire progresser le nombre de membres et donc la représentativité effective de l'association.

Ces sommes servent essentiellement à rendre le REF visible dans les salons nationaux ou internationaux, lors des manifestations organisées par l'administration et dans toutes les activités organisées en région par les clubs et associations qui nous demandent notre aide. Lors des sessions d'examen Harec organisées à HAMEXPO 2018, nous avons financé, au titre de la promotion, la moitié des frais d'examens pour les 32 candidats inscrits.

Alors, bien sûr, on peut légitimement nous dire que le résultat de ces investissements promotionnels n'est pas à la hauteur.

Mais qu'en serait-il si nous ne faisons pas cet effort ? C'est donc un choix assumé du Conseil d'Administration qui vote ces affectations budgétaires dont une partie se retrouve forcément dans les différentes activités listées ci-après.

LE REF SUR L'AIR :

C'est maintenant une habitude bien ancrée. Les indicatifs du REF sont utilisés pour la coupe du REF et cette année, c'est le radio-club F8KLY de Lyon qui a porté avec brio les couleurs de notre association.

Cette année encore, nous avons reconduit l'activité TM94WARD pour la journée mondiale du radioamateurisme. Cette activité est toujours très appréciée des jeunes opérateurs et des moins jeunes, et elle rencontre toujours autant de succès.

Lors de l'IARU HF Championship en juillet 2018, l'équipe de France représentant l'association nationale sous l'indicatif TM0HQ s'est classée première mondiale devant nos amis allemands du DARC et espagnols de l'URE, remportant ainsi pour la quatrième fois en 2018 le titre mondial.

HAMEXPO :

Désormais événement majeur du paysage des salons radioamateurs français, HAMEXPO 2018 était la deuxième édition tenue au Parc des Expositions de la ville du Mans, le 13 octobre 2018.

Le parc des Expositions du Mans offre un vaste site bien équipé et des infrastructures parfaites pour l'organisation d'une manifestation nationale. Nous y retournerons donc encore une fois en 2019 !

HAMEXPO, c'est 2500 m² de surface, 1280 visiteurs cette année, 19 exposants professionnels, 21 brocanteurs, 15 associations, 43 bénévoles et, pour être très complet, 328 repas et 7 kilos de rillettes...

L'implication de l'association locale ARAS 72, et de toute l'équipe HAMEXPO pendant plusieurs mois permet une organisation bien rodée.

Merci aux nombreux bénévoles, disponibles aussi bien pour l'installation du vendredi ou le démontage du samedi soir que pendant toute la durée du Salon.

La grande nouveauté cette année, c'était l'organisation d'une session d'examens ANFR. Pour la première fois, il était possible dans le cadre du salon de se présenter aux épreuves de l'examen du certificat HAREC, organisé par l'ANFR : 32 candidats en trois sessions. 12 ont obtenu leur certificat, et 8 autres ont réussi partiellement les épreuves.

HAMEXPO, c'est chaque année un moment important et attendu pour le radioamateurisme français, et le REF est heureux de mettre ses moyens à disposition pour ce grand moment de partage, d'échange et de convivialité.

Nous vous donnons donc rendez-vous le 12 octobre 2019 au Mans !

FRIEDRICHSHAFEN :

Depuis des années, nous sommes présents à ce salon international. C'est l'occasion pour le REF de rencontrer ses homologues européens et tous les membres de l'IARU région 1, indispensable pour la coordination de nos actions au niveau national.

Un grand absent : Jean-Pierre F5AHO, qui se chargeait de l'organisation depuis des années et qui, rattrapé par la maladie, n'a malheureusement pas pu honorer ce rendez-vous auquel il tenait tant.

L'an dernier, cela nous a permis de remercier formellement nos amis Qataris du QARS pour leur engagement dans le lancement de notre premier satellite géostationnaire maintenant opérationnel. Notre stand est très fréquenté par tous les OM français qui viennent toujours nombreux à ce salon, et cela justifie pleinement notre présence pour y affirmer la bonne tenue du radioamateurisme hexagonal.

SALONS LOCAUX :

Avec une équipe complète, le CA est en mesure d'assurer sa participation aux différents salons radioamateurs en France. Les administrateurs se répartissent la couverture des salons, chacun se portant volontaire en fonction de ses disponibilités, pour tenir le stand du REF dans l'un des salons, mais aussi pour développer des contacts avec les responsables des administrations et radio-clubs locaux, puis, en retour, informer le CA des principales actions requises par ces contacts locaux.

Ainsi, la relation des « territoires » avec le REF peut être mieux assurée.

Le REF est présent chaque année au Salon Microwave.

Il cible des professionnels et beaucoup de jeunes ingénieurs qui découvrent à cette occasion les possibilités qu'ouvre l'émission d'amateur.

C'est une promotion externe capitale.

FÊTE DE LA SCIENCE :

Elle fait partie aussi de la promotion externe du REF pour le radioamateurisme en général.

Cette année nous avons à nouveau constitué et distribué quasi gratuitement des kits de démonstration destinés aux radio-clubs voulant participer à ces journées scientifiques. Il est en effet important que le REF vulgarise nos activités auprès du public néophyte et cette manifestation scientifique est toute indiquée pour ce faire.

RADIO SCOUTISME :

A l'occasion du dernier salon HAMEXPO, le REF a réuni les responsables du radioscoutisme au sein des deux principaux mouvements du scoutisme en France. Le but de la réunion était de développer des activités communes aux deux mouvements, permettant ainsi de faire connaître le radioamateurisme aux scouts.

A titre d'exemple, le Jamboree Sur Les Ondes (JSLO ou JOTA en international) peut maintenant être pratiqué par toute la communauté des scouts en France.

YOTA :

Le YOTA (Youngsters On The Air) est un organisme de l'IARU.

En France, il est donc à ce titre organisé sous la responsabilité du REF. L'association a obtenu l'indicatif spécial TM18YOTA pour permettre à des jeunes radioamateurs français de moins de 26 ans de participer au YOTA Month en décembre 2018.

Le résultat de cette participation a permis de sélectionner un Team Leader qui rejoindra le Summer Camp du YOTA en Bulgarie, au cours du mois d'août. C'est le début de la création du Team YOTA France pour lequel quelques autres jeunes ont déjà manifesté leur intérêt.

AIDES DIVERSES :

Comme c'est maintenant une habitude, nous encourageons les radioamateurs et clubs français qui montent des expéditions DX en attribuant des subventions de sponsoring afin que dans la communication internationale le logo du REF soit bien présent

aux côtés des grands clubs du DX mondial pour des expéditions comme Saint-Brandon, le TY7C au Bénin ou les YL de France.

RELATIONS AVEC L'ADMINISTRATION

Depuis la nomination du directeur de la gestion des fréquences comme gestionnaire du service amateur, nous entretenons avec celui-ci des relations suivies et au moins une fois par an, nous programmons un entretien pour faire remonter toutes les préoccupations des radioamateurs.

Ce fut le cas l'an dernier en février et une fois encore cette année, mi-mars.

En dehors de ces points annuels, nous participons bien sûr aux réunions qu'organise l'administration, et en particulier le bureau de la réglementation de la DGE pour tout ce qui concerne nos textes réglementaires, qui dépendent du seul ministère et non de l'ANFR. Il est à déplorer que cette instance soit aussi lente à mettre dans les faits les conclusions qui ont été dégagées lors de notre dernière rencontre en mai dernier. Les conditions des connexions au ROP ne sont toujours pas fixées, les modifications des textes sur les ajustements de notre réglementation non plus, et dans ces conditions, nous voyons mal comment rapidement passer à d'autres discussions, comme par exemple l'instauration d'une classe d'entrée à notre licence.

En accord avec l'ANFR, nous allons solliciter une réunion avec l'autorité réglementaire de la DGE, incluant toutes les associations pour peser et de faire avancer nos souhaits d'évolutions.

ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES DU SERVICE AMATEUR :

L'évolution majeure de cette année est la suppression de la taxe annuelle par la représentation nationale, votée au Parlement le 20 décembre dernier.

En 2014, lors d'une réunion avec le bureau de la réglementation de la DGE sur une demande de notre part, la responsable nous indiquait que la taxe perçue ne servait qu'à maintenir les fichiers à jour et qu'elle n'était absolument pas rentable pour l'État, mais que dans l'immédiat, sa suppression n'était pas à l'ordre du jour. Lors d'une réunion avec l'ANFR début 2018, il est apparu que l'administration étudiait la question.

Les hypothèses étaient soit une augmentation massive de cette taxe pour la rendre rentable, soit sa suppression. Lors de ces discussions, il est apparu que la suppression ne pénaliserait en rien la gestion du service amateur par l'Agence qui de toute façon assure cette mission régalienne de l'État.

Dans ces conditions, c'est sans états d'âme que, lors de la réunion inter-associations de mai 2018, le REF a été le seul à proposer la suppression de la taxe pour favoriser l'arrivée de jeunes scolaires que le total des frais pour obtenir une licence pourrait dissuader. La conjoncture politique et économique a fait le reste pour aboutir à cette suppression. Réaffirmée lors de notre rencontre récente, l'ANFR confirme que cette suppression de la taxe ne change en rien les droits du radioamateur et que les services de l'Agence seront inchangés, même si de nouvelles procédures de communication en ligne sont à l'étude pour faciliter les relations.

RACCORDEMENT DE NOS STATIONS ET RÉSEAUX À INTERNET :

Depuis 2011, ce sujet est en discussion. La dernière proposition de la DGE nous satisfait pleinement dans sa sobriété d'écriture et sa souplesse de mise en œuvre. Nous avons été auditionnés par la commission du Numérique, constituée de parlementaires qui doivent émettre un avis.

Les parlementaires nous ont indiqué qu'ils souhaitaient une procédure déclarative de ces connexions, puisque le texte prévoit que l'administration peut les faire suspendre en cas de problème constaté. Nous avons fait savoir que nous ne sommes pas favorables à une complexification des procédures, mais qu'une déclaration identique à celle de la PAR pouvait être envisagée.

Nous espérons que 2019 verra enfin la publication de ce texte sur ce point que le REF porte depuis 2011.

MISE EN APPLICATION DES DÉCISIONS DE LA CMR 2015 :

La Conférence Mondiale des Radiocommunications a attribué sous certaines conditions la bande des 60 mètres au service amateur. La France a attendu fin 2017 pour attribuer officiellement la bande à notre autorité affectataire, l'ARCEP, pour que celle-ci prenne la décision d'affectation au service amateur.

Nous attendons donc depuis que celle-ci publie sa décision et la soumette pour homologation au ministre compétent.

Nous relançons régulièrement, et la réponse est toujours la même : « c'est en cours ». Espérons que 2019 verra enfin l'officialisation de cette attribution.

HACKATHON :

L'Agence Nationale des Fréquences organise chaque année un challenge appelé « Hackathon ».

Pour affirmer notre présence lors de cette manifestation, nous avons sollicité et soutenu un certain nombre de projets, comme le projet « MUSE » de F5OEO-F1DJ0 (utiliser un drone pour transmettre sur tous les réseaux un message pour avertir les populations, le drone pouvant également faire répéteur) ou le projet « VigieRadio » de F1JXQ (cartographie des relais radioamateurs, avec planification des relais pour prioriser les points vitaux), qui ont reçu respectivement les premier et troisième prix du concours. Le REF est fier d'avoir soutenu activement ces projets qui ont démontré la vitalité et la performance du radioamateurisme français, une bonne partie des participants étant des radioamateurs membres du REF. Le discours de clôture de monsieur Gilles Bregant, directeur général de l'ANFR, insistant sur l'apport bénéfique du service amateur français pour l'innovation scientifique, nous conforte dans notre action auprès de l'administration pour la modernisation de l'accès au service amateur.

Nous allons essayer d'être présent au prochain Hackathon pour démontrer que les radioamateurs sont toujours à la pointe de la technologie.

COLLABORATION CITOYENNE :

Après une collaboration réussie en Savoie-Haute Savoie, l'ANFR nous a une nouvelle fois sollicités pour une aide citoyenne dans le cadre du redéploiement des canaux TNT, cette fois-ci sur l'île de la Réunion.

Là, le challenge est plus délicat, car il s'agit de surveiller le basculement le jour J d'une dizaine de répéteurs répartis sur un territoire dont le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il est tourmenté. Nous avons trouvé un accueil enthousiaste auprès des OM et de l'association locale qui ont offert leur concours. Lors de notre rencontre annuelle avec le directeur de la Gestion des fréquences en mars 2019, nous avons réaffirmé notre disponibilité pour des partenariats citoyens avec l'Agence et nous avons été entendus.

SESSION D'EXAMENS HAREC :

Le REF a négocié avec l'ANFR l'organisation de sessions d'examens HAREC lors de différents salons radioamateur. Une première session organisée lors de notre salon HAMEXPO a eu beaucoup de succès puisque nous avons enregistré plus de 30 inscriptions.

Le principe est le suivant :

- Le REF ouvre un site Internet d'inscription et de paiement en ligne.
- Les renseignements demandés sont ceux demandés par l'Agence.
- A la clôture des inscriptions, le REF envoie à l'Agence le fichier des inscrits ainsi que la totalité du règlement.
- Les organisateurs de salons volontaires s'occupent de la mise en place pratique, selon les critères que nous impose l'ANFR.

Devant le succès de 2018, nous avons retenu trois salons pour cette année : SARATECH, HAMEXPO et SUD EXPO RADIO à Montoux.

Nous ne pouvons que nous féliciter de l'attitude extrêmement positive de l'ANFR dans son désir d'aider à la progression du service amateur.

SERVICES AUX MEMBRES

RADIO-REF :

C'est un des premiers services de notre association : l'édition mensuelle de la seule revue radioamateur française. Il est clair que c'est un poste budgétaire important, mais nous assumons ce choix de continuer à la fournir en version papier aux membres qui y sont très attachés alors que, depuis 2013, nous avons mis en place la possibilité du téléchargement d'une version PDF.

Plus de la moitié des membres continue à nous réclamer cette version papier. La revue est le lien entre nous tous, il est indispensable.

FOURNITURES :

Depuis la mise en œuvre de la boutique en ligne, le service Fournitures permet à tous les membres de bénéficier très facilement d'un choix important de livres, documentations et kits pédagogiques. Nous avons étendu le choix en produisant des kits plus techniques, comme un kit de réception de télévision numérique.

A ce jour, trois cent cinquante exemplaires ont été distribués et une centaine est en cours de fabrication pour satisfaire les vocations suscitées par le démarrage des transpondeurs DATV du satellite géostationnaire QO-100.

Ce récepteur est devenu un best-seller dans sa catégorie.

Dans la même activité de télévision numérique, un kit d'amplificateur sur 435 MHz est lui aussi en cours de fabrication et sera disponible sous peu. Ce service à nos membres n'a jamais autant été utilisé, démontrant ainsi son adaptation aux besoins des membres.

QSL :

Le service QSL est un service historique que le REF continue de fournir à ses membres. Même si le volume de QSL est en baisse, concurrencé par les systèmes de confirmation dématérialisés par Internet, nous trions environ 2 tonnes de QSL.

Mais en vingt ans, le volume a été divisé par deux, dans la même proportion quelle que soit la provenance, France ou étranger.

Une partie de ces QSL est triée au siège et une autre partie est triée par des bénévoles. Nous devons remercier F5IL qui a trié pendant des années, chaque mois, entre 50 et 100 kg de QSL. Nous remercions les OM qui ont pris la relève, F6CUK et autres.

INFORMATIQUE :

Le service Informatique du REF est en perpétuelle évolution pour permettre de basculer des activités qui se faisaient historiquement à la main, par téléphone ou par courrier.

En quelques années, nous avons introduit le paiement en ligne sécurisé, les téléchargements de la revue, la digitalisation et la mise en ligne des archives de Radio-REF, une boutique en ligne, un programme de contrôle des connaissances pour entraînement à la licence, la gestion des inscriptions en ligne pour les sessions d'examens HAREC, etc.

Cela n'a pu se faire que grâce au dévouement de bénévoles, car nous n'aurions certainement pas eu les moyens de payer des prestataires extérieurs pour faire cela.

Cette année 2018 a été aussi celle de la mise en place de la réglementation européenne RGPD (Règlement Général Protection des Données). Notre association a mis en place l'ensemble des procédures exigées par la réglementation relative à la collection des données personnelles de nos membres et au traitement de ses données.

INTERFACE WEB RELAIS ET BALISES :

Cette interface est basée sur un fichier mis à jour par F2MM.

Il a pour but d'associer aux indicatifs attribués spécifiquement par l'ANFR aux « Stations répétitrices » les renseignements nécessaires à leur exploitation. Installé sur le site du REF en février 2016 sur la base de 741 indicatifs représentant 785 applications différentes, les renseignements recueillis portent sur 88 % d'entre eux. Une version plus élaborée a été installée en octobre 2018 en fournissant plus de renseignements et de grandes possibilités de tri sur des critères simples ou combinés de distance, de fréquences et de bandes associées, de modes de transmission avec localisation sur carte et lien vers des sites de renseignements détaillés quand il en existe. Elle permet d'isoler les recherches utiles pour l'utilisateur sans avoir à parcourir un tableau trop long à exploiter.

La mise au point de cette application sur site n'est pas encore terminée et il peut encore subsister quelques erreurs ou incohérences d'appellation, mais elle permet déjà de rendre de grands services en renseignant particulièrement sur l'utilisation des fréquences dans un mode rangé.

Un accès est prévu ultérieurement pour permettre aux responsables de faire eux-mêmes les mises à jour qui constituent encore actuellement un travail important de recherche très lourd pour une publication quasi mensuelle.

L'appel aux contributions des responsables pour participer au travail de mise à jour est toujours d'actualité car il reste malheureusement très insuffisant.

SERVICE JURIDIQUE :

Nous avons reçu en 2018 une centaine de demandes ayant donné lieu à ouverture de dossiers.

Voici la liste des dossiers traités et un bref résumé, y compris les dossiers en cours :

- 58 problèmes d'urbanisme et copropriétés ; conseils et recherches des contraintes du code de l'urbanisme, PLU et servitudes, aides à la réalisation du dossier de Déclaration Préalable, vérification des projets avant dépôt des Déclarations Préalables, recours gracieux en cas d'arrêtés d'opposition, puis recours Tribunal Administratif ;

- 5 devant le Tribunal Administratif dont deux jugements favorables et trois en cours d'instruction ;
- 25 en copropriété, suivi, constitution des dossiers, validation avec lettre de demande, suivi des réponses, puis si besoin, recours en précontentieux, aide sur recours devant Tribunal d'Instance et TGI, puis intervention d'avocat ou envoi de mémoire fait par le Service juridique du REF selon le cas ;
- 5 devant le TI dont quatre jugements favorables et un en attente ;
- 2 en Réglementation = dossiers de demandes de reprises d'activités OM, et diverses demandes sur réciprocité et réglementation mode de trafic et fréquences autorisées en France et à l'étrangers ;
- 4 en Conseil juridique auprès des assurances, dont deux avec lettres du REF sur refus de prise en charge de sinistre, un ayant eux une réponse favorable ;
- 6 en Conseils juridiques divers concernant des conflits de voisinages ;
- 4 en CEM : dossiers en suivie dossiers et suite demande instruction de brouillage auprès de l'ANFR ;
- 1 en Intruders, après interventions sur dossiers concernant des chasseurs.

Comme vous le constatez, c'est un service très important que nous pouvons assurer à nos membres et qui a nécessité un énorme travail de suivi au responsable TK8GZ.

LE SIÈGE SOCIAL À TOURS :

Des travaux étaient devenus indispensables dans la zone qu'il était convenu d'appeler la musée, et qui était devenue au fil des ans une zone de stockage de matériels hétéroclites. Avec l'aide du service Historique, ce matériel a été trié et déménagé dans une zone provisoire. La pièce a pu ainsi être rénovée puis transformée en salle de réunion claire et fonctionnelle, plus facilement chauffable. Il reste maintenant à revoir l'espace d'exposition où nous pourrions alors montrer une très intéressante sélection de matériel radioamateur représentatif dans des conditions dignes de notre association quasi centenaire.

Pour affirmer la présence de l'association sur l'air, nous avons décidé la rénovation de la station installée au siège à Tours. Les antennes et les pylônes ont été restaurés par les équipes locales, qu'elles en soient remerciées.

Nous allons compléter cette rénovation en équipant dans le courant de l'été la station en « remote control » de façon à ce que ses conditions d'opération en soient facilitées.

Le local lui-même est à restaurer et à rénover. Et toujours sur le thème de cette présence sur l'air, à l'initiative de F1JKJ, une balise WSPR F5REF est active depuis le siège.

BILAN FINANCIER ET GESTION

Celui-ci vous sera détaillé par le trésorier, nous avons encore cette année un résultat final en équilibre. Les cotisations ont légèrement progressé. Le REF n'est pas une entreprise, nous n'avons pas à faire de bénéfices ni à nous dégager des marges d'autofinancement pour rembourser des emprunts pour de lourds investissements. Aussi, les critères d'analyse de notre bilan ne peuvent se faire sur les bases habituelles.

Il est vrai que notre équilibre financier tient compte des rendements de nos placements, comptés au bilan en gains exceptionnels. Ceci est assumé, et le résultat est que nous ne proposerons pas cette année encore d'augmentation de la cotisation pour 2020. Cependant, le coût de la vie et les charges fixes augmentant inexorablement, il est certain que nous devons un jour réactualiser cette cotisation. Notre équipe a su gérer le REF en bon père de famille. Notre trésorerie courante, qui en 2012 était à zéro dès la fin octobre, est maintenant largement positive en fin d'année, comme vous le montrera le rapport financier. Cette trésorerie nous permet d'envisager sereinement des travaux nécessaires sur notre siège social.

ÉVOLUTION DES ADHÉSIONS :

Nous le savons tous, notre population est relativement âgée et nous avons à regretter chaque année la disparition de nos aînés ou des abandons d'activité, donc une érosion annuelle inexorable. Cependant, cette année, grâce aux efforts pour la promotion du REF, nous avons compensé cette décroissance mécanique et nous constatons une légère augmentation du nombre de nos membres. Ceci est encourageant et justifie les sommes engagées pour cette promotion que signale la commission de contrôle financier.

IARU, INTERNATIONAL PROMOTION DU RADIOAMATEURISME DANS LE CADRE DE L'IARU :

La mission du projet STARS est d'assurer la défense et la promotion du radioamateurisme, avec une activité principalement orientée vers les pays où l'activité est très faible ou inexistante. Sylvain F4GKR, notre officier de liaison, assure l'interface entre le groupe de pilotage STARS et l'IARU. Cette année, l'activité a été focalisée sur l'aide à l'organisation du camp YOTA en Afrique du Sud, avec une aide financière apportée à des groupes de jeunes algériens et tunisiens pour leur permettre de prendre part à cet événement.

Quelques actions ponctuelles sont également en discussion pour apporter un soutien financier à des projets radioamateurs en Afrique.

L'IARU apporte son soutien financier lorsque ces projets sont portés par des associations reconnues par leurs autorités nationales.

Lors de la conférence de Landshut faisant le constat de la baisse régulière du nombre de radioamateurs en Europe, les différents pays représentés ont voté à une très large majorité un plan d'action visant à élaborer de nouvelles stratégies pour essayer de toucher une population plus jeune et plus large. Trois groupes de travail ont été lancés pour réfléchir à de nouvelles approches.

Après quelques mois ne produisant pas de résultat à la hauteur des attentes, il a été convenu de fusionner ces trois groupes en un seul, piloté par Mark GOMGX du RSGB. Sylvain F4GKR a participé pour sa part au pilotage d'un des groupes qui avait pour mission de faire avancer la réflexion sur les possibilités de rapprochement avec d'autres communautés actives autour de sujets techniques (hackerspaces par exemple).

DÉFENSE DES BANDES :

L'IARU consacre un effort très important à la défense des bandes allouées au service amateur. A l'approche de la Conférence Mondiale Radio (CMR) de fin 2019, ces actions représentent un investissement humain et financier très important : les différentes organisations régionales en charge de la coordination du spectre se réunissent régulièrement pour finaliser leurs contributions pour la CMR.

Au niveau européen, ces réunions sont organisées au nom de la CEPT, et c'est l'UIT qui assure cette coordination au niveau international.

La CMR 19 est riche de plusieurs sujets importants pour notre activité. La demande d'allocation globale de la bande 50-54 MHz pour le service amateur est le point de l'ordre du jour qui a impliqué le plus de personnes de l'IARU avec un total de 4 réunions sur l'année 2018, réunissant tous les pays membres de la CEPT. Sylvain F4GKR participe directement à ces réunions, en soutien à l'équipe IARU. Les discussions sont généralement très animées, chaque partie cherchant à défendre avec force son point de vue. De nombreuses études techniques ont été réalisées par les experts de l'IARU pour tenter de démontrer que cette nouvelle allocation ne viendrait pas perturber les utilisateurs actuels de cette bande de fréquence.

Pour étoffer cette équipe d'experts, Sylvain F4GKR a participé à une semaine de formation aux outils de calcul préconisés par la CEPT pour réaliser ces études de coexistence de différentes applications sur les mêmes bandes.

Il participe depuis à de nombreuses réunions techniques pour contribuer à élaborer les documents qui servent de base à la discussion dans les réunions internationales.

A ce jour, la discussion n'avance pas beaucoup au niveau de la CEPT où quelques pays, dont la France, s'opposent toujours à une allocation amateur de 4 MHz à titre primaire. La présence globale de l'IARU dans toutes les conférences préparatoires régionales (Asie, Amérique, Afrique en particulier) a permis de consolider des soutiens favorables à cette nouvelle allocation.

Le vote final à la CMR19 n'est pas encore joué, avec encore de nombreuses réunions de préparation, mais nous gardons quelques chances d'obtenir une allocation amateur sur une partie de cette bande.

La défense de nos bandes ne concerne pas seulement la recherche de nouvelles allocations de fréquence : nous devons également veiller à ce que celles-ci restent utilisables dans les meilleures conditions.

L'émergence de nouveaux standards de recharge sans fil, en particulier pour les véhicules électriques, a fait naître un risque d'interférence important et de pollution significative dans les bandes HF.

Les représentants de l'IARU ont participé à toutes les réunions sur ces sujets et veillé à ce que soient imposées des normes plus strictes pour limiter les niveaux de rayonnements parasites de ces futurs systèmes.

Chaque CMR se finalise par l'approbation de l'agenda de la conférence suivante. En 2019, l'ensemble des pays présents devra donc se prononcer sur l'agenda de la conférence qui se tiendra en 2023, avec de possibles impacts pour les bandes amateur.

Le groupe de travail IARU qui suit ces sujets est d'ores et déjà mobilisé pour surveiller tous les thèmes qui pourraient avoir des conséquences pour nos activités, et des représentants de l'IARU participeront aux prochaines réunions qui devront valider un premier ordre du jour de la conférence de 2023.

Cette présence systématique d'un grand nombre d'experts techniques à toutes les réunions internationales où les questions de partage du spectre sont débattues représente une très grande part des dépenses de fonctionnement de l'IARU. Le REF, par sa contribution financière directe et par son implication au travers de ses équipes (F4GKR, F6ETI, F6BEE et F6FHV) apporte un soutien concret et important à la défense du service amateur partout où il est menacé.

CONCLUSION :

Voici donc listées dans ce rapport moral les actions engagées par notre association et son conseil d'Administration. Il est toujours possible de faire plus, et je sais que vous êtes nombreux dans les régions, sur le terrain, à travailler à la promotion du radioamateurisme.

C'est cette promotion externe qu'il faut développer pour montrer le visage actuel, technique et moderne de notre activité.

Plus nombreux au CA, nous pourrions entreprendre davantage.

